



9.8.51.13.014

Berne, le 31 octobre 1989

**Première rencontre informelle des Ministres des affaires étrangères des quatre pays neutres européens (Yverdon, 27-28 octobre 1989)**

Note d'information

Vu la note d'information du DFAE du 31 octobre 1989

Après délibération, il est

décidé:

Il est pris acte de la note d'information.

Pour extrait conforme,  
 Le secrétaire :

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	10	—
		EDI		
		EJPD		
		EMD		
		EFD		
		EVD		
		EVED		
		BK		
		EFK		
		Fin.Del.		



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT  
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN  
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

p.B.51.13.014

Berne, le 31 octobre 1989

Aux Membres du Conseil fédéral

Note d'information

Première rencontre informelle des Ministres des affaires étrangères des quatre pays neutres européens (Yverdon, 27-28 octobre 1989)

En vue d'une information rapide sur les principaux résultats de la rencontre citée en marge nous vous soumettons la présente note succincte. Un compte-rendu plus détaillé sera envoyé ces prochains jours à tous les départements et à tous les offices intéressés.

A l'initiative du Conseiller fédéral René Felber, les Ministres des affaires étrangères Andersson (Suède), Mock (Autriche) et Paasio (Finlande) se sont réunis à Yverdon pour discuter du rôle et de l'orientation de la politique de neutralité face aux défis nouveaux, résultant des profondes mutations en cours en Europe et dans le monde.

Les 4 Ministres ont brièvement évoqué les circonstances politiques et historiques ayant présidé à l'adoption de la neutralité dans chacun de leurs pays (Mock: plus la neutralité est récente, plus il faut l'expliquer). Ils se sont ensuite con-

centrés essentiellement sur la problématique de l'Europe centrale et orientale, étant entendu que les questions d'intégration et les relations avec la CE ne seraient pas soulevées en-dehors du cadre de l'AELE.

Pologne et Hongrie: Les développements politiques et économiques de ces deux pays ont engendré des réactions spontanées et multiformes, nécessitant une coordination internationale, tout en la rendant difficile. "Le risque serait plus grand si on ne prenait pas de risques." Les leçons des années '70 ont démontré que les besoins dépassaient une simple approche financière, en même temps que l'urgence de l'action. La priorité donnée à l'environnement (Andersson: L'Europe mourra si elle ne progresse pas dans ces questions) souligne l'interaction des efforts à faire dans les domaines économique, politique, social et culturel. Les 4 Neutres sont engagés dans le processus entrepris par les "24" (OCDE) sous l'égide de la Communauté européenne, et reconnaissent l'utilité de désigner des coordonnateurs avec un profil international, pour donner une impulsion au mouvement d'aide. Le Conseiller fédéral Felber a proposé (comme il l'avait fait à Washington) qu'une troisième personnalité soit trouvée parmi les Neutres, si le principe des coordonnateurs était accepté, afin de démarquer l'aide de considérations politiques "inavouables".

Les 4 ont convenu d'un échange détaillé de propositions dans tous les domaines envisagés, pour cibler leur effort de façon maximale.

Union Soviétique: Le rôle central de la Perestroïka pour tout le processus de réformes, et réciproquement le besoin de succès dans les cas spécifiques de la Pologne et de la Hongrie (et des Républiques Baltes) pour donner une chance à Gorbatchev, demande une approche spécifique vis-à-vis de l'Union Soviétique. L'aide doit y être définie en termes de coopération, dans le but de sauvegarder la susceptibilité nationale et aussi en considérant la dimension particulière d'une superpuissance. (Paasio: Les Soviétiques ont le "Know why", pas le "Know how"...)

Buchloo  
Dessau 21 NOV 1989

Les Ministres ont conclu en s'assurant de leur soutien mutuel dans des initiatives propres, soulignant la complémentarité de leurs actions (p.ex. au Moyen-Orient, où la Suède joue un rôle moteur), ainsi que les expériences au sein de la CSCE l'ont souvent démontré.

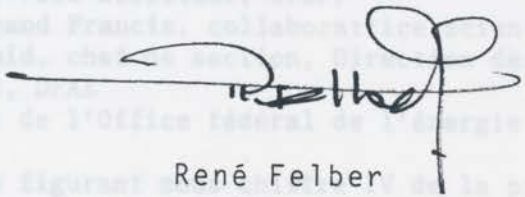
La Suisse à la Conférence ministérielle sur la pollution atmosphérique et les changements climatiques Nordwijk (Pays-Bas), 5-7 novembre 1989.

La rencontre a été marquée par une excellente atmosphère, faite à la fois de profondes affinités, d'une compréhension mutuelle et d'amitiés personnelles. M. Mock a invité à tenir la prochaine réunion en 1990 en Autriche. De nombreux journalistes ont suivi l'événement, qui s'est terminé par une visite à la réserve naturelle de la Grande Cariçaie, au bord du Lac de Neuchâtel.

2. Elle sera représentée à cette réunion par la délégation suivante:

- M. le Conseiller fédéral Flavio Cotti, chef de délégation
- M. le Prof. Bruno Ehlers, Directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, adjoint du chef de délégation
- M. Alain Clerc, vice-directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
- M. Pascal Bernard Francis, collaborateur scientifique, OFEFP
- M. Wilhelm Scheid, chef de section des relations internationales, OFEFP
- Un représentant de l'Office fédéral de l'énergie

DEPARTEMENT FEDERAL DES  
AFFAIRES ETRANGERES



René Felber

3. Les considérations figurant dans la proposition au Conseil fédéral tiennent lieu de lignes directrices concernant les négociations.

4. Les indemnités journalières des délégués seront fixées d'accord avec l'Office fédéral du personnel. Les indemnités ainsi que les frais de voyage des délégués de l'OFEFP sont à la charge du crédit "débours" de l'OFEFP (art. 319.301.01) pour les représentants de cet office, à celui du DFAE (art. 201.301.01) pour le représentant de ce département et à celui de l'OFEN pour le représentant de cet office.

N°	Prénoms	Noms
1	Flavio	COTTI
2	Bruno	EHRLER
3	Alain	CLERC
4	Pascal	BERNARD FRANCIS
5	Wilhelm	SCHIED
6		
7		
8		
9		
10		

Pour extrait conforme,  
Le Secrétaire